

CP du 6 novembre

DIRECTION DE L'ÉDUCATION DES LOISIRS ET DE LA MOBILITE

Politique de l'éducation

➤ Par la loi du 13 août 2004, le Département fixe les tarifs de restauration dans les collèges dont il a la charge.

Pour le « collège « Les Indes »,

- ✓ le ticket journalier est de **3,20 €**
- ✓ le forfait annuel 5 jours est de **455,40 €**

Pour info : la demi-pension du « collège « Marcel Alin » est assurée par la Ville de Vitry, celle du « collège « du Vieux Port » est assurée par la Région.

➤ certains collèges ont des dépenses supérieures à celles prévisibles (exemple : surcoût de chauffage,...)

Aussi, le « collège « Marcel Alin » se voit octroyer une subvention complémentaire de **12000 €**, pour des dépenses de chauffage, particulièrement lourdes, étant donné la faiblesse de l'isolation thermique et l'ancienneté de l'installation. La reconstruction de cet établissement, qui doit débuter en 2010, est véritablement une nécessité...

La CP attribue au « collège « du Vieux Port » une subvention de **4000 €**, pour des dépenses de chauffage.

Quant au « collège « Les Indes », ce sont **8500 €** dont il va bénéficier pour des dépenses de gaz (en grande augmentation).

Politique sportive et loisirs

✓ Le CG soutient la pratique sportive sous diverses formes. Les clubs sportifs touchent ainsi 10 € par licencié de 6 à 21 ans. La CP vient d'attribuer **210 €** au Foyer Rural de la Vallée de la Lisse, pour ses 21 licenciés.

✓ Par ailleurs, le CG aide également les associations pour l'achat d'équipement sportif et socio-éducatif. C'est dans ce cadre que le « Slider's Tribu » obtient une subvention de **611 €**, pour l'achat de 48 paires de rollers et de 20 kits de protection et que le judo-club vitryat va toucher **3795 €**, pour l'acquisition de 125 tatamis.

✓ Le département soutient aussi les associations, pour l'organisation de manifestations sportives, nationales ou départementales. (**Attention, demande à présenter au minimum 2 mois avant la manifestation !**)

Ainsi, l'**UCVF** (l'Union Cycliste Vitry Frignicourt) se voit attribuer une subvention de **380 €** pour l'organisation du «**cyclo-cross de la ville de Vitry**», le 19/12/09.

DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES, DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE LA PROSPECTIVE

Politique environnement et cadre de vie

✓ Le CG favorise les campagnes de démoustication, grâce à une aide de 50% sur le coût total des produits de traitement.

La CP a donc accédé à la demande du **Syndicat Mixte de Démoustication Marne et Der** et lui attribue une participation de **17 328 €**.

Soutien à l'investissement du matériel des artisans et commerçants

Afin de favoriser l'attractivité des zones rurales et permettre d'y conserver des services ou commerces, le CG leur accorde, sous certaines conditions, des prêts, pour la modernisation de leur outil d'équipement ou l'achat de biens d'équipement. Cette aide est majorée (40%) pour les artisans et commerçants de notre arrondissement.

C'est dans ce cadre qu'un **artisan de Vitry le François** va bénéficier d'un prêt de **7 915 €**, pour **l'achat d'un testeur, d'une imprimante, d'outillage, d'une remorque et d'un véhicule**.

Mariane DOREMUS